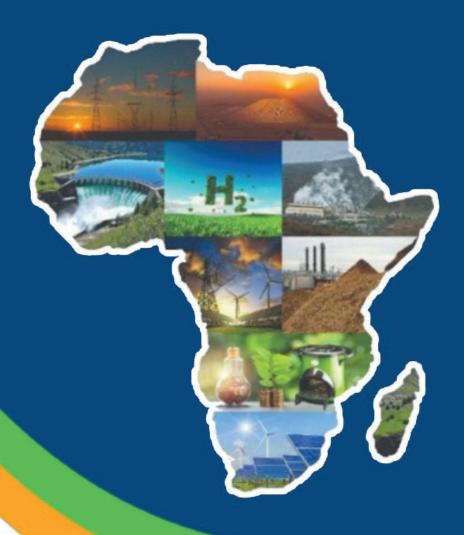


Africa Renewable Energy Initiative Initiative Initiative Africaine pour les Énergies Renouvelables



Documents Officiels Communiqués de Presse



COMMUNIQUÉ ONE PLANETSUMMIT 11 DECEMBRE2017

QU'EST-CE QUE L'AREI?

L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI) est un effort transformationnel de l'Afrique et mené par l'Afrique pour accélérer, intensifier et exploiter l'énorme potentiel du continent en matière de sources d'énergie renouvelables.

Avec l'appui de tous les chefs d'État et de gouvernement africains, l'initiative a été lancée lors de la COP21 à Paris en 2015. AREI permettra à l'Afrique de passer rapidement à des systèmes énergétiques modernes, renouvelables, intelligents et capables à la fois de soutenir l'industrie et d'atteindre les personnes qui n'ont actuellement pas un accès adéquat aux services énergétiques modernes. L'Initiative vise à atteindre au moins **10 GW** de capacité de production nouvelles et supplémentaires d'énergie renouvelable d'ici 2020, et un accès universel à l'énergie d'au moins **300 GW** d'ici 2030.

Dans sa phase initiale, AREI attribuera des **projets individuels d'énergie renouvelable** en accord avec ses critères ambitieux axés sur l'accès, l'environnement et le développement durable. Dans les étapes suivantes, la priorité de l'Initiative consistera à accompagner les pays africains à adopter des **politiques nationales** transformatrices et à accroître considérablement leur ambition en matière d'énergies renouvelables et à mobiliser le financement public international nécessaire pour conduire ces efforts.

A travers AREI, les pays africains prennent effectivement les devants sur la scène internationale et tracent la voie permettant à l'Afrique d'être le **leader** en matière d'énergies renouvelables.

RÉALISATIONS 2016-2017

Depuis son lancement à la COP21 (Décembre 2015), l'IAER a :

- » Constitué une **structure de gouvernance** avec un Conseil de haut niveau composé de Chefs d'Etat représentant les cinq régions africaines (Afrique du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Centre et du Sud) présidé par Son Excellence Prof. Alpha Condé, Président de la Guinée et de l'Union africaine;
- » Mis en place son Unité Indépendante de mise en œuvre (IDU) le bras technique de AREI qui facilitera l'action de transformation dans les pays, coordonnera et permettra l'échange d'expériences pour accélérer l'action sur le Continent, cartographier et coordonner les actions, évaluer les projets et assurer la participation des parties prenantes et des garanties strictes, et interagir avec des partenaires stratégiques à la fois en Afrique et au-delà;
- » Lancé la **cartographie** des initiatives existantes et des programmes d'énergie renouvelable en Afrique ;
- » Compilé et lancé l'évaluation de 450 projets d'énergie renouvelable existants, ayant une capacité de production potentielle de près de 50 GW;
- » Formulé des **critères** robustes pour assurer l'appropriation Africaine, les sauvegardes sociales et environnementales, et mettre l'accent sur l'accès à l'énergie et le bien être humain ;
- » Approuvé 19 programmes et projets d'investissement, avec une capacité de production totale attendue de 1,7 GW, pour un total de 4 Md€ d'investissements prévus.
 2 Md€ ont déjà été engagés par les bailleurs de fonds, dont 300 M€ de dons de la Commission européenne. Les appels d'offres de plusieurs projets sont en cours.
- » Depuis la dernière réunion du conseil d'administration en Septembre 2017, 5 nouveaux programmes et projets d'investissements sont en évaluation au niveau de l'IDU. Ils seront initialement présentés à la considération du conseil d'administration à sa prochaine réunion en Janvier 2018.



"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains doivent assurer un accès universel à l'énergie pour le bien-être de tous les citoyens et communautés en adoptant directement des systèmes d'énergie renouvelable et sobre en carbone dans le futur."



S.E. Prof.Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Président de l'UA,
Coordinateur de l'UA pour
les énergies renouvelables
et Président du Conseil
de d'administration de l'AREI



Prochaines Étapes 2018 - 2020

ACTION IMMÉDIATE

L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables passera en 2018 de la phase d'établissement à une phase de pleine opérationnalisation. Pour la **première moitié de 2018** cela signifie :

- » le renforcement de l'Unité Indépendante de Mise œuvre (IDU) et le **recrutement** formel de son responsable ;
- » la poursuite de la cartographie et de l'évaluation des initiatives et activités existantes en Afrique ;
- » l'organisation de cinq réunions régionales (Afrique du Nord, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique du centre et Afrique du Sud) impliquant les gouvernements et les parties prenantes dans les 54 pays africains, visant à consolider l'IAER au niveau national, identifier les opportunités, supprimer les barrières et renforcer la collaboration entre les pays;
- » le lancement de travaux concrets au **niveau national** pour jeter les bases pour des politiques et incitations ambitieuses susceptibles de générer des investissements significatifs nouveaux supplémentaires et significatifs ;
- » la mobilisation de partenaires internationaux et l'établissement de partenariats stratégiques Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaires, y compris la mobilisation de ressources supplémentaires;
- » les consultations **multipartites** et le développement de modèles d'engagement participatifs ;
- » la poursuite de l'identification et de l'évaluation du **portefeuille d'énergies renouvelables** à court et moyen terme (allant au-delà des 450 projets actuels) dans le but de mobiliser un soutien financier pour des projets alignés avec les critères IAER afin d'atteindre l'objectif de 10 GW d'ici 2020.

ACTIVITÉS INTERMÉDIAIRES

Vers la **fin de l'année 2018**, l'IAER portera progressivement son attention sur la deuxième phase de l'Initiative (2020-2030). Les deux prochaines années poseront les bases solides pour des mesures transformatrices qui visent à ajouter d'ici 2030 au moins deux fois plus de capacité de production d'énergie sur le continent grâce aux énergies renouvelables. Cela signifie :

- » l'identification des pays africains désireux de prendre la tête de la planification en vue d'une énergie 100% renouvelable et la mise en œuvre du Plan d'actions l'IAER au niveau national;
- » l'engagement accru avec les partenaires internationaux pour garantir que leurs engagements financiers à Paris 2015 d'un montant de 10 milliards USD d'ici 2020 soit conformes aux critères d'IAER et aient un impact additionnel;
- » la mise en œuvre de l'IAER en tant qu'un **cadre stratégique** solide qui s'engagera avec les pays africains pour mettre en place des incitations et des politiques qui permettront à des centaines de milliers, et au fil du temps des millions de projets d'énergies renouvelables réalisables sur le terrain;
- » le déploiement de nouveaux modèles d'entreprise participatifs qui permettent à une diversité d'acteurs des ménages, des communautés et des coopératives à des entités publiques et des entreprises à différentes échelles de devenir à la fois des consommateurs et des producteurs d'énergie;

la mobilisation de financement public international additionnel requis pour des politiques et des mesures incitatives ambitieuses susceptibles d'entraîner des niveaux sans précédent d'investissements privés et publics dans les énergies renouvelables.

CITATIONS DU PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ SUR L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

L'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables doit tenir ses promesses de faire de l'Afrique le continent des énergies renouvelables.

Alors que la communauté internationale se réunit à Paris pour le « Sommet One Planet » sur le financement climatique, l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables est à l'honneur comme l'un des principaux efforts pour créer des mesures de coopération qui traduisent les engagements internationaux en actions concrètes sur le terrain.

Citations de Son Excellence le Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, Président de l'UA, Coordinateur de l'UA pour les énergies renouvelables et Président du Conseil d'administration de l'AREI.

"L'Initiative de l'Afrique pour les Energies Renouvelables (AREI) a été lancée à Paris à la COP 21 comme l'un des résultats les plus significatifs du sommet sur le climat. Approuvé par tous les chefs d'État africains, le cadre et le plan d'action ambitieux de l'AREI concrétisent les actions transformatrices qui doivent être menées simultanément pour réaliser l'Accord de Paris, les objectifs de développement durable et les aspirations nationales de développement."

"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains doivent assurer un accès universel à l'énergie pour le bien-être de tous les citoyens et communautés en adoptant directement des systèmes d'énergie renouvelable et sobre en carbone dans le futur."

"Tout en ayant le moins contribué au changement climatique et en étant le continent le plus vulnérable à ses impacts, les pays africains à travers l'AREI prennent le leadership international et encouragent d'autres pays à augmenter leurs engagements en donnant l'exemple. AREI est l'un des efforts les plus significatifs entrepris par le continent africain."

"Les partenaires internationaux se sont engagés à soutenir les projets ambitieux de l'AREI avec 10 milliards de dollars pour la première phase 2015-2020. Bien que nous ayons déjà considéré un certain nombre de projets existants en phase avec les intentions de l'AREI, le grand défi et opportunité est maintenant de l'étendre à des efforts nouveaux et supplémentaires qui n'auraient pas eu lieu sans l'AREI".

"L'AREI est avant tout un cadre stratégique solide qui engagera les pays africains à mettre en place des incitations et des politiques qui permettront de réaliser des centaines, voire des millions de projets d'énergies renouvelables sur le terrain. L'AREI permettra une révolution des énergies renouvelables où les ménages, les communautés, les coopératives, les écoles, les hôpitaux, les municipalités ainsi que les petites et grandes entreprises et les services publics deviennent partout producteurs et consommateurs d'énergie renouvelable."

"Tout en ayant le moins contribué au changement climatique et en étant le continent le plus vulnérable à ses impacts, les pays africains à travers l'AREI prennent le leadership international et encouragent d'autres pays à augmenter leurs engagements en donnant l'exemple. AREI est l'un des efforts les plus significatifs entrepris par le continent africain."

S.E. Prof. Alpha Condé



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI



"L'AREI innove en formulant des plans concrets pour tracer une nouvelle voie qui ne répète pas les erreurs des pays riches. Nous prenons la responsabilité de notre propre destin et nous sommes aux commandes. Pourtant, une grande partie du coût des investissements publics nécessaires doit être assurée par les pays les plus riches qui ont la capacité et qui ont le plus contribué au problème."

"L'AREI innove en formulant des plans d'investissement concrets qui sont dans l'intérêt des pays développés et des pays africains, en réalité un plan Marshall pour le climat et le développement. Le financement de la lutte contre le changement climatique devient alors une approche attrayante et gagnant-gagnant qui peut rompre le mode de blocage des négociations actuelles sur le financement climatique."

"Les engagements financiers de 10 milliards de dollars doivent être alignées sur les priorités africaines. Mais ce n'est que le début, pour faire de l'Afrique un continent prospère et renouvelable, des engagements à plus long terme sont nécessaires pour les décennies à venir. Les bonnes nouvelles sont que les coûts de l'énergie renouvelable sont en chute libre et déjà souvent l'option la moins chère. Le financement climatique est nécessaire pour sécuriser les investissements nécessaires et accélérer cette tendance positive."

"L'AREI est maintenant sur la bonne voie pour permettre aux pays africains de prendre des mesures audacieuses. En tant que le Coordinateur des énergies renouvelables pour l'Afrique et le Président du conseil d'administration de l'AREI, je suis impatient de voir dans les années à venir l'Afrique prendre leadership sur la scène internationale, dans les réseaux intelligents et autres systèmes d'énergies renouvelables décentralisés."

Contact:

Ambassadeur Seyni Nafo Directeur intérimaire Unité Indépendante de Mise œuvre, Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables idu@arei.org



COMMUNIQUÉ DE S.E. PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | JANVIER 2018

CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La cinquième réunion du Conseil d'administration de l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI) s'est tenue le 27 janvier à Addis Abeba (Éthiopie) en marge du Sommet de l'Union Africaine (UA).

L'AREI est une initiative de grande envergure entreprise par le continent africain. Lancée à Paris lors de la vingt-et-unième Conférence des Parties (COP21) en décembre 2015, elle a pour but de garantir l'accès universel à l'énergie et d'accroître rapidement l'utilisation des énergies renouvelables, sachant que l'objectif est d'installer 10 GW de capacité supplémentaire de production énergétique d'ici à 2020, et au moins 300 GW d'ici à 2030.

La réunion du Conseil a abouti à des résultats concrets. Le cadre de gouvernance ayant été établi, les termes de référence et le processus de recrutement du directeur de l'Unité indépendante de mise en œuvre (IDU) ayant été convenus, le programme de travail et le budget de l'IDU présentés par son Directeur par intérim, ayant été approuvés, le suivi et l'accélération de la mise en œuvre des 24 projets annoncée a été demandé, par conséquent l'Initiative est dorénavant totalement opérationnelle.

Le Directeur de l'IDU sera recruté dans les meilleurs délais avec l'aide de la Banque Africaine de Développement, fiducie de l'AREI, en ayant recours à son cabinet international de recrutement afin d'assurer un processus transparent, concurrentiel et indépendant, dans le respect des normes internationales en vigueur. Selon les termes de référence convenus, les candidats doivent être ressortissants d'un pays africain, avoir une expertise confirmée dans des domaines ayant trait à l'AREI, posséder de solides qualités de leader ainsi qu'une solide expérience en matière de collaboration avec de multiples parties prenantes. Le Directeur par intérim coordonnera l'IDU jusqu'à la prise de fonction du Directeur permanent.

Le programme de travail et le budget de l'IDU, d'un montant de 2,7 millions dollars US ont été adoptés pour la période juillet 2017 – juin 2018, couvrant les activités prévues dans les neuf domaines de travail de l'AREI et visent à appuyer tous les pays africains à concrétiser leurs priorités de développement à travers les énergies renouvelables.

La priorité est à présent d'organiser durant le premier semestre 2018, des consultations régionales pour impliquer davantage et concrètement chaque pays africain régionalement dans l'Initiative.

L'AREI est d'une importance capitale pour le développement du continent africain. Elle ouvre la voie d'un avenir où toutes les populations du continent auront accès à une énergie propre, renouvelable et respectueuse du climat, tout en portant un mode de développement inclusive, et économique durable.

A noter que les **Chefs d'Etats** réunis à la 30ème Assemblée ordinaire de l'Union Africaine ont félicité **S.E. le Professeur Alpha Condé**, Président de la République de Guinée, Coordinateur des Energies Renouvelables en Afrique, Président du Conseil d'Administration de l'AREI, sur l'**opérationnalisation de l'Initiative et les progrès réguliers réalisés.**

"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains doivent assurer un accès universel à l'énergie pour le bien-être de tous les citoyens et communautés en adoptant directement des systèmes d'énergie enouvelable et sobre en carbone dans le futur."



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI





COMMUNIQUÉ ISSUED BY H. E. PRESIDENT ALPHA CONDÉ CHAIR OF THE BOARD OF AREI | JANUARY 2018

FIFTH MEETING OF THE BOARD OF DIRECTORS

THE AFRICA RENEWABLE ENERGY INITIATIVE MOVING FORWARD

The fifth meeting of the Board of Directors of the Africa Renewable Energy Initiative (AREI) was held on 27 January in Addis Ababa, Ethiopia on the margins of the African Union Summit.

AREI is a significant undertaking by the African continent. It was launched in Paris at COP21 in December 2015, and is set to ensure **universal access to energy** and a rapidly accelerated move to renewable energy, with the goals of **10 GW** additional capacity by 2020, and at least **300 GW** by 2030.

The Board meeting achieved concrete results. With the Governing Instrument approved, agreement on terms of reference and recruitment process for the Head of the AREI Independent Delivery Unit (IDU), approved work plan and budget for the IDU as presented by the Acting Head, and requests for follow-up and acceleration of the 24 submitted projects so far, the Initiative is now fully operational.

The Head of the IDU will be recruited as soon as possible with the help of the African Development Bank, trustee of AREI, with its international recruitment firm to ensure a transparent, competitive and independent process in line with applied international standards. According to the agreed Terms of Reference, candidates must be a citizen of an African country, have well-established qualifications in terms of expertise in relevant subject matters to AREI, possess strong leadership qualities and have a solid track-record on engagement with multiple stakeholders. The Acting Head will lead the IDU until the formal Head resumes office.

The work plan and budget of the IDU amounting to USD 2.7 million was adopted for the period June 2017-July 2018, and covers planned activities across the nine AREI work areas and aims to support all African countries to realise their development priorities through renewable energy.

An immediate priority for the first half of 2018 will be the organising of **regional consultations** to concretely involve all African countries in the Initiative.

* * *

AREI is of vital importance for the development of the African continent. It shows the way to a future where African countries can serve all their populations with clean, renewable and climate-friendly energy, while simultaneously driving sustainable and economic development.

The Heads of State meeting at the 30th Ordinary Assembly of the African Union took note of the **progress report and congratuated H.E. Professor Alpha Condé**, President of the Republic of Guinea, Coordinator of Renewable Energies in Africa, and Chairman of the Board of Directors of the AREI for the operationalization of the Initiative and the steady progress made.

"Through the support and guidance of AREI, African countries are set to ensure universal access to people-centred energy for all their communities and move straight to renewable energy systems and zero carbon futures."



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI





COMMUNIQUÉ DE S.E. PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | JUILLET 2018

SIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'INITIATIVE NOMME SON DIRECTEUR PERMANENT

La sixième réunion du Conseil d'administration de l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables (AREI) s'est tenue le 1^{er} juillet 2018 à Nouakchott, Mauritanie, en marge de la 31^{ème} Assemblée ordinaire de l'Union Africaine.

L'AREI est une initiative de **transformation menée par l'Afrique** pour accélérer, intensifier et exploiter l'énorme potentiel du continent en matière de sources d'énergie renouvelable. L'initiative se concentre sur l'élaboration de solutions intégrées au défi d'élargir l'accès à des services énergétiques propres, d'améliorer le bien-être humain et de mettre les pays africains sur la **voie d'un développement durable et respectueux du climat**.

La réunion du Conseil d'administration a donné des résultats concrets. Plus particulièrement, le Conseil a **approuvé à l'unanimité la sélection du nouveau directeur permanent** de l'Unité Indépendante de mise en œuvre (IDU) de l'Initiative.

Le Directeur permanent, conformément aux instructions du Conseil et aux termes de référence convenus, est de **nationalité africaine**, dispose de qualifications bien établies en termes d'**expertise** dans les domaines pertinents pour l'AREI, et possède de solides **qualités de leadership** et une expérience avérée en matière d'**engagement** avec l'ensemble des parties prenantes.

Suite à l'approbation de l'Instrument de gouvernance de l'AREI lors de la réunion précédente, le Conseil d'administration a en outre reconnu la nécessité de finaliser la transition de l'AREI vers une institution **hôte permanente**; cette question doit être résolue lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

En ce qui concerne les questions de fond, l'IDU a informé le Conseil de la tenue de la première **consultation régionale** pour le compte de l'Afrique centrale (N'djaména, 26-28 avril) et que les consultations pour l'Afrique de l'Est, du Nord, du Sud et de l'Ouest auront lieu courant juillet et août. L'IDU a en outre indiqué le recrutement effectif de son personnel essentiel. Ceci a permis d'engager des activités clés, telles que : l'**évaluation ex-post des 24 premiers projets** soumis pour attribution, et l'accélération de l'engagement avec les pays africains pour le développement de leurs **interventions prioritaires** (programmes et projets).

Le budget actuel a été prolongé jusqu'à la prochaine réunion du Conseil où, à la demande de l'Union Européenne et des partenaires internationaux, le Directeur permanent devra présenter un plan de travail et un budget pluriannuel.

* * *

Grâce à ces décisions, l'AREI passe fermement de sa phase d'établissement vers une **pleine opérationnalisation** et à la réalisation de ses objectifs ambitieux visant à soutenir les pays africains à passer à une énergie propre, renouvelable et respectueuse du climat, tout en favorisant un développement économique et durable.

"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains doivent assurer un accès universel à l'énergie pour le bien-être de tous les citoyens et communautés en adoptant directement des systèmes d'énergie enouvelable et sobre en carbone dans le futur."



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI





COMMUNIQUÉ DE S.E. PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | FÉVRIER 2019

SEPTIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AREI ADOPTE SA STRATEGIE 2019 – 2020 & DÉSIGNE UN COMITÉ TECHNIQUE INTÉRIMAIRE

La septième réunion du Conseil d'administration de l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables (AREI) s'est tenue le 10 Février 2019 à Addis Ababa, Ethiopie, en marge de la 32ème Assemblée ordinaire de l'Union Africaine.

L'AREI est une initiative de transformation menée par l'Afrique pour accélérer, intensifier et exploiter le gigantesque potentiel du Continent en matière de sources d'énergie renouvelable.

L'initiative se concentre sur l'élaboration de solutions intégrées au défi d'élargir l'accès à des services énergétiques propres, d'améliorer le bien-être humain et de mettre les pays africains sur la voie d'un développement durable et respectueux du climat.

Le Conseil d'Administration a pris note de l'organisation de toutes les Consultations Régionales ainsi que la rencontre de Restitution Continentale. Le Conseil a également pris note de la tenue de la première Réunion Ministérielle de l'AREI au Caire le 22 janvier 2019 et adopte la tenue de la réunion ministérielle comme une réunion régulière avant chaque réunion du Conseil. Ainsi la prochaine réunion ministérielle se tiendra à Conakry en mai 2019.

Le Conseil a pris bonne note de l'engagement réitéré par l'ensemble des partenaires à soutenir la mise en œuvre de l'AREI ce jusqu'aux objectifs de 300 GW en 2030.

Le Conseil a décidé de prolonger l'hébergement de l'IDU à la BAD pour une période d'un an (février 2020).

La réunion du Conseil d'Administration a identifié des actions pratiques et des recommandations concrètes pour permettre à l'AREI d'accélérer son opérationnalisation en vue d'atteindre les objectifs assignés.

Le Conseil a adopté la stratégie 2019 – 2020 et le budget pour l'année 2019.

En vue d'atteindre l'objectif de 10 GW en 2020, sur recommandation de la réunion de Restitution Continentale tenue à Conakry le 30 janvier 2019, le Conseil d'Administration a approuvé la mise en place d'un Comité Technique Intérimaire constitué des cinq points focaux désignés par les Chefs d'Etat des pays membres du Conseil d'Administration, du responsable de l'Energie de l'UA, un représentant de l'UE, et un représentant de la France (représentant les signataires de l'Accord de Paris).

Le Conseil a aussi approuvé la tenue d'un Conseil d'Administration Extraordinaire en marge du Forum de Conakry sur les énergies en mai 2019, spécifiquement dédié à l'adoption de nouveaux projets.

Le Conseil a instruit l'IDU d'approfondir les réflexions sur l'hébergement permanent en utilisant les critères qui lui ont été présentés comme base de réflexion.

Avec ces décisions, l'AREI entre dans sa phase de pleine opérationnalisation et à la réalisation de ses objectifs ambitieux d'atteindre 10 GW de capacité additionnelle en 2020 et 300 GW en 2030.

"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains doivent assurer un accès universel à l'énergie pour le bien-être de tous les citoyens et communautés en adoptant directement des systèmes d'énergie enouvelable et sobre en carbone dans le futur."



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI





COMMUNIQUÉ DE S.E. PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE | 11 JUIN 2019

L'AREI ADOPTE 104 PROJETS

Le Conseil d'Administration a constaté :

La mise en place, suite à la décision du Conseil d'Administration Ordinaire du 10 Février 2019, du **Comité Technique Intérimaire** (composé des cinq points focaux régionaux, de l'IDU et de trois observateurs, UA, UE et France).

Le travail du **Comité Technique Intérimaire** pour permettre la présentation de projets pour **adoption par le Conseil d'Administration**.

Le Conseil a adopté les recommandations du Comité Technique Intérimaire :

- 1) La création de deux nouvelles catégories de projets en vue de couvrir toutes les possibilités d'intervention et ou d'appui en faveur du déploiement des énergies renouvelables en Afrique :
 - a) Catégorie « C » pour les projets de Renforcement des Capacités, d'Appui Politique et d'Assistance Technique concourant à la mise en œuvre des projets des catégories A et B ;
 - **b)** Catégorie « D » pour les projets de mise à disposition d'instruments financiers en faveur du déploiement des énergies renouvelables en Afrique ;
- 2) La labélisation d'initiatives de petites échelles mais à forte valeur ajoutée sur le plan économico-social telle qu'ElectriFI (à condition que les montants ne dépassent pas 3% à 5% de l'enveloppe totale du Partenaire) ;
- 3) Le soutien à des fonds d'appui au secteur privé qui viennent en additionnalité aux engagements initiaux pris par les partenaires lors de la COP 21 (même s'ils restent en gestion des règles et principes du partenaire a l'instar des fonds allemands);
- **4)** La considération de la notamment la mise à la disposition de deux experts à sa charge en cproposition faite par l'Egypte lors du dernier Conseil d'Administration à Addis-Abeba as de surcharge de travail du Comité Technique Intérimaire ;
- 5) L'élaboration d'études initiées par l'IDU, à la demande du Comité Technique Intérimaire, en partenariat avec des organisations spécialisées dans les Énergies Renouvelables, telles que IRENA, ISA, REN21, particulièrement sur les couts d'installation des différentes technologies d'énergie renouvelable en vue d'identifier les facteurs créant la disparité par sous-région africaine, voir par pays dans la même sous-région.

Le Conseil a adopté 104 projets pour un montant de plus de 3,3 milliards d'euros et une puissance de 2.9 GW



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI



La Conseil a également pris note de la tenue de la **deuxième Réunion Ministérielle** de l'AREI, à Conakry le 10 juin 2019.

Le Conseil a adopté **104 projets** soumis par le Comité Technique Intérimaire **pour un montant de 3,34 milliards d'euros** et une puissance de **2.7 GW** répartis comme suit :

- Afrique Australe une puissance de 96 MW
- Afrique Centrale une puissance de 449,4 MW
- Afrique de l'Est une puissance de 1089,8 MW
- Afrique du Nord une puissance de 627 MW
- Afrique de l'Ouest une puissance de 401 MW
- Projets régionaux une puissance de 258,75 MW

À noter que ces 104 projets représentent une partie de la participation des engagements financiers pris lors du lancement de AREI à la COP 21, par les 10 signataires de l'accord de Paris.

La répartition est la suivante : France - 36 Projets ; Allemagne - 25 Projets ; UE - 43 Projets.

Le Conseil d'Administration a exhorté :

- L'Union Africaine à jouer un rôle plus actif dans la mobilisation des projets africains,
- Les Ministres de l'Energie des pays membres du Conseil d'Administration à organiser des rencontres de sensibilisation dans les meilleurs délais dans leurs régions respectives pour la nomination des points focaux pays afin d'avoir une forte soumission des projets pays au niveau de l'IDU pour évaluation par le Comité Technique Intérimaire pour labélisation.

Le Conseil a pris note de la labélisation par le Comité Technique de 69 nouveaux Projets, répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique Australe.

Le Conseil a félicité le Comité Technique Intérimaire et l'IDU pour la qualité du travail accompli en 3 mois et les a encouragés à continuer avec la même rigueur.

Le Conseil a pris bonne note de l'engagement réitéré par l'ensemble des partenaires à soutenir la mise en œuvre de l'AREI ce jusqu'aux objectifs de 300 GW en 2030.

Par ailleurs le Conseil d'Administration a insisté sur L'équité dans l'utilisation des fonds des partenaires dédiés aux Energies Renouvelables au niveau des différentes sous-régions africaines comme le prévoit la gouvernance de AREI.



COMMUNIQUÉ DE S.E. PRÉSIDENT ALPHA CONDÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 07 JUILLET 2019 9ème SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Niamey, Niger

AREI : Egypte, Namibie, Tchad candidatent pour abriter le siège

La Réunion du Conseil d'Administration de l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables (AREI) s'est tenue en marge du 12eme Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine, le 07 juillet 2019 à Niamey, Niger.

L'AREI est une initiative de **transformation énergétique menée par l'Afrique** pour accélérer, intensifier et exploiter le gigantesque potentiel du Continent en matière de sources d'énergie renouvelable.

Le Conseil a souligné le travail constant du Comité Technique Intérimaire depuis sa mise en place en février 2019, et a réaffirmé sa satisfaction après la labellisation de 69 nouveaux projets et l'adoption de 104 projets, le 11 juin 2019, lors du Conseil d'Administration Extraordinaire de Conakry, ce pour un montant d'investissement de 3 348.34 millions d'euros et une puissance totale prévue de 2,9 GW.

Le Conseil a insisté sur l'engagement des pays à déposer un maximum de projets auprès du Comité Technique Intérimaire afin de pouvoir les présenter au prochain Conseil Extraordinaire prévu à New York le 24 septembre prochain.

Le Conseil a recommandé à l'IDU de continuer à travailler avec rigueur et efficacité pour l'intérêt de l'Afrique et de ses populations, ce après avoir constaté la tenue des Plateformes de formation, ce conformément à l'agenda inscrit dans le programme de travail 2019.

Le Conseil encourage les pays africains à massivement participer aux plateformes de formation pour permettre de mettre en place dans les meilleurs délais un cadre réglementaire inclusif et adapté pour l'atteinte des objectifs de l'électrification du continent.

Le Conseil apprécie la mise en place et le bon fonctionnement de l'outil digital de l'AREI pour permettre à tous (secteurs publics africains, partenaires aux développements, secteur privé, société civile, ONG) de déposer en toute transparence, tout type de projets en Énergies Renouvelables, pouvant permettre la labellisation rapide par le CTI et l'adoption par le Conseil d'Administration, ce afin d'atteindre au plus vite les objectifs 2020 de 10 GW et de 2030 de 300 GW en Afrique.

Le Conseil a adopté qu'AREI resterait une initiative pour les 5 prochaines années et accepte la candidature de l'Egypte, de la Namibie et du Tchad - pour abriter le futur siège de l'AREI.

« L'AREI est une initiative qui s'engage sur l'élaboration de solutions intégrées pour l'Afrique afin d'élargir l'accès à des services énergétiques propres, d'améliorer le bien-être humain et de mettre les pays africains sur la voie d'un développement durable et respectueux du climat »



S.E. Prof. Alpha Condé
Président de la République
de Guinée, Coordinateur
de l'UA pour les énergies
renouvelables et Président
du Conseil de d'administration
de l'AREI

